

Aperçu des mesures pour le trafic frontalier dans l'Eurégio Meuse-Rhin (04-04-2022 – 16:00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.



Table de matières

1. État des lieux	2
2. Généralités	2
3. Règles de conduite & les titres d'accès	3
4. Education & travail	4
5. Commerce de détail & professions de contact	4
6. Gastronomie, culture et loisirs	4
7. Frontières	4

Aperçu des mesures pour le trafic frontalier dans l'Eurégio Meuse-Rhin (04-04-2022 – 16:00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 0)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
1. État des lieux		
<p>Les chiffres actuels sont disponibles sur le site web du RIVM (https://www.rivm.nl/)</p> <p>Ou consultez le tableau de bord (régional) de Corona (https://coronadashboard.rijksoverheid.nl/)</p>	<p>Pour les chiffres actuels, veuillez consulter le site web L'Institut Robert Koch (https://www.rki.de/);</p> <p>Ou consultez le tableau de bord (régional) de Corona (https://corona.rki.de/)</p>	<p>Pour les chiffres actuels, veuillez consulter le site web du Sciensano (https://covid-19.sciensano.be/)</p> <p>Ou consultez le moniteur (régional) belge COVID-19 (https://epistat.wiv-isp.be/covid/covid-19.html)</p>
2. Généralités		
<p>Le 15 mars, le Cabinet a décidé que presque toutes les mesures relatives aux coronas seront annulées à partir du 23 mars, y compris la 1G pour les événements et les règles d'entrée. Les seules obligations restantes sont le masque buccal dans l'avion et après la sécurité.</p>	<p>Au niveau fédéral, la nouvelle Infektionsschutzgesetz (IfSG) est entrée en vigueur le 20 mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'au 2 avril, les règles actuelles peuvent être maintenues par les États fédéraux - Protection de base des groupes vulnérables par le port obligatoire d'un masque dans les établissements de santé et les transports publics - Stratégie en matière de hotspots : des règles supplémentaires concernant la distance, le masque buccal, la 3G/2G peuvent être décidées par les États fédéraux en collaboration avec les autorités locales. <p>La RNW a modifié le Coronaschutzverordnung à compter du 3 avril, après avoir fait usage de l'arrangement transitoire. À partir du 3 avril, de nombreuses exigences légales telles que la 3G et la 2G+ ainsi que l'obligation de porter un masque buccal dans de nombreux lieux intérieurs expireront.</p>	<p>En Belgique, il n'y a plus de phase fédérale et d'urgence épidémique. La loi sur les pandémies a été désactivée.</p> <p>Pour rendre les décisions du Comité consultatif plus prévisibles et transparentes, le baromètre corona a été adopté le 21 janvier 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code jaune : situation épidémiologique et pression sur les hôpitaux sous contrôle (<65 hospitalisations/jour, <3000 lits de soins intensifs occupés) - Code orange : pression croissante sur le système de santé, intervention nécessaire (hospitalisations/jour 65-149, 300-500 lits de soins intensifs occupés) - Code rouge : risque élevé de surcharge du système de soins de santé (>150 hospitalisations/jour, >500 lits de soins intensifs occupés) <p>Le baromètre se concentre sur les événements publics, la restauration et les activités de loisirs.</p> <p>Code jaune est en vigueur. Presque toutes les restrictions sont levées et les règles de voyage sont assouplies.</p>

Aperçu des mesures pour le trafic frontalier dans l'Eurégio Meuse-Rhin (04-04-2022 – 16:00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 0)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
3. Règles de conduite & les titres d'accès		
<ul style="list-style-type: none"> - Conseils : garder une distance de 1,5 mètre, porter un masque buccal dans les lieux bondés, faire régulièrement des autotests et des tests en cas de plaintes. - Masque buccal obligatoire dans les avions et les aéroports - En cas de plainte et de test positif : mise en isolement pendant 5 jours (si pas de plainte, 24 heures). Titre d'accès Corona (n'est plus nécessaire) - Certificat de vaccination : valable à partir de 14 jours après la dernière vaccination. Pour Janssen, valable après 28 jours. Valable jusqu'à 270 jours après la vaccination complète, aucune période de validité n'est spécifiée pour les booster. - Certificat de guérison : valable après 11 jours après un test PCR/ test antigène positif, jusqu'à 180 jours après un test PCR/ antigène positif. - Certificat de test : test de <24 heures à « Testen voor toegang »(sauf pour les enfants <13 ans). 	<ul style="list-style-type: none"> - Règle de la distance de 1,5 mètre. Il n'est pas nécessaire de maintenir la distance dans certains établissements grâce à l'application CovPass. - Pas d'obligation de masque buccal en général, mais recommandé si la distance de 1,5 m est difficile à garantir. - Masque obligatoire dans les transports publics, les hôpitaux et les sites médicaux, les centres d'hébergement pour sans-abri et les centres d'asile. - Personnes vaccinées ou " vaccinées guéries " (au moins une injection et une guérison), ou récemment vaccinées (<90 jours) ou guéries (<3 mois) ; pas de quarantaine des contacts. - Sinon 10 jours de quarantaine (min. 7 jours avec test) - En cas d'infection, 10 jours d'isolement ou 7 jours avec test. <p>L'accès aux hôpitaux et autres établissements médicaux et de soins est soumis à une obligation de test pour tous.</p> <p>CovPass-app ou Corona-Warn-app</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de vaccination : valable à partir de 14 jours après la dernière vaccination. Une vaccination complète se compose toujours de 2 doses. Un vaccin Janssen seul est donc une vaccination incomplète, mais il doit être suivi après au moins 4 semaines par un vaccin à ARNm. - Certificat de récupération : valable 28 jours après le test PCR, valable jusqu'à 90 jours après le test PCR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recommandation de respecter la distance de 1,5 m et autotest avant visite. - Les masques buccaux sont obligatoires dans les espaces fermés des transports publics, et dans les établissements de soins. Sinon, le port d'un masque buccal est recommandé à l'intérieur et lorsque la distance n'est pas possible. - En cas de test positif, 7 jours d'isolement et 3 jours de quarantaine s'appliquent à tous. - Dans le cas des contacts à haut risque, il n'y a plus d'obligation de quarantaine ou de test, mais une recommandation pour toute personne âgée de plus de 6 ans (indépendamment de la vaccination) de porter un masque buccal pendant 7 jours ou d'effectuer un autotest quotidien. <p>Covid Safe Ticket (CST) (n'est plus nécessaire à l'intérieur de pays)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de vaccination : valable à partir de 14 jours après la dernière vaccination - une dose avec Janssen ou sinon deux doses. Période de validité à partir du 1er mars de 270 jours à 150 jours (uniquement pour les 18+) - Certificat de guérison : valable 11 jours après un test PCR/ antigène positif. Valable jusqu'à 180 jours après un test positif, à partir du 1er mars jusqu'à 150 jours. - Certificat de test : valable avec un test PCR négatif jusqu'à 48 heures après le prélèvement du test. Valable avec le test rapide antigène jusqu'à 24 heures après le prélèvement du test.

Aperçu des mesures pour le trafic frontalier dans l'Eurégio Meuse-Rhin (04-04-2022 – 16:00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 0)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	- Certificat de test : valable pour le test PCR jusqu'à 48 heures après le prélèvement et jusqu'à 24 heures pour le test rapide antigène.	
4. Education & travail		
Aucune mesure corona n'est en place, le travail hybride est encouragé.	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail à domicile est recommandé dans la mesure du possible, l'employeur doit proposer un test en cas de présence. - L'éducation est entièrement physique. - Les universités ont la possibilité, en fonction de la contamination, de réduire la part de l'éducation physique à au moins un quart - Pour les employés du secteur de la santé qui sont obligés de se faire tester, l'obligation de se faire tester est au moins deux fois par semaine. Pour le personnel médical totalement immunisé, un auto-test sans surveillance est suffisant. 	Aucune restriction, mais recommandation de télétravail
5. Commerce de détail & professions de contact		
Aucune mesure corona n'est en place.	Aucune restriction.	Aucune restriction.
6. Gastronomie, culture et loisirs		
Aucune mesure corona n'est en place.	Il n'y a aucune restriction d'accès pour les sports de plein air, les mariages et les fêtes privées.	Aucune restriction.
7. Frontières		
L'interdiction d'entrée proposée par la Commission européenne s'applique à toutes les personnes provenant de pays qui ne sont pas membres de l'UE, de EFTA ou de la Grande-Bretagne.		
<p>Certificat digital COVID de l'UE : au niveau de l'UE, le règlement introduisant <u>le certificat digital COVID de l'UE</u> s'applique. Cela rend les preuves nationales COVID basées sur la vaccination, le test négatif ou la guérison interopérables dans l'UE pour les voyages en Europe. Il est également possible pour les États membres d'utiliser le certificat européen pour l'accès aux secteurs, comme dans le cas d'une règle 3G ou 2G. Les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne autorisent l'utilisation du certificat européen à cette fin. À partir du 1er février 2022, un certificat de vaccination valide est valable pendant 9 mois (270 jours) après la dernière vaccination.</p>		

Aperçu des mesures pour le trafic frontalier dans l'Eurégio Meuse-Rhin (04-04-2022 – 16:00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 0)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>Veuillez noter que la validité des certificats de récupération et des certificats de vaccination peut différer. Par exemple, en Allemagne, un vaccin Janssen seul n'est pas valable comme vaccination complète pour l'entrée et la validité d'un certificat de guérison est limitée à 90 jours. En outre, les exigences relatives au certificat COVID numérique de l'UE pour les voyages peuvent différer des certificats corona nationaux.</p>		
<p>Aucune mesure corona ne s'applique pour les voyages aux Pays-Bas, aucun certificat n'est requis. En vol, la déclaration de santé est toujours d'application. Il est recommandé d'effectuer un autotest après l'arrivée, également le cinquième jour.</p>	<p>Les voyages non nécessaires ne soient déconseillés que dans les zones à haute incidence et à variabilité virale.</p> <p>À partir du 3 mars, la qualification de zone à risque (haut risque ou variants de virus) ne s'appliquera qu'aux zones présentant des mutations aberrantes et des variants pathogènes. Le RKI publie une vue d'ensemble ici, actuellement toutes les régions ne sont pas qualifiées de zone à risque.</p> <p>Les règles d'entrée en République fédérale d'Allemagne ont été fixées au niveau fédéral avec effet au 13 mai par le Corona-EinreiseV, changé le 3 mars 2022, et les dispositions suivantes s'appliquent : À partir du 1er mars, les voyageurs entrants recevront un "SMS Corona" du Bund avec un rappel des règles.</p> <p><i>Pour les zones non à risque :</i> Tous les voyageurs entrants sont soumis à l'exigence de la preuve 3G, à l'exception des enfants de moins de 12 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vaccination complète (+14 jours) : trois vaccinations, ou deux vaccinations dont la seconde remonte à moins de 270 jours, ou preuve de guérison (ou test récent négatif (PCR : max 72 heures ; antigène : max 48 heures). Les conditions des tests peuvent être consultées sur le site web du RKI. 	<p>Depuis le 18 février, le code couleur du pays d'origine n'est plus pris en compte pour les voyageurs entrants. Les personnes entrantes ne résidant pas en Belgique et provenant d'un pays de l'UE/Schengen ou d'un pays tiers doivent être munies d'un certificat de vaccination, de test ou de guérison en cours de validité. Pour les zones à très haut risque (actuellement aucune), des règles plus strictes s'appliquent.</p> <p>PLF : Les personnes en provenance d'un pays qui ne figure pas sur la liste des pays sûrs de l'UE (par exemple, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon) et qui arrivent en Belgique par voie aérienne ou maritime (avion, bateau, transports publics) doivent remplir le formulaire en ligne de localisation des passagers de la santé publique (https://travel.info-coronavirus.be/de/public-health-passenger-locator-form). Le code QR reçu doit être présenté lors de l'enregistrement.</p> <p>Exigences en matière de quarantaine et/ou de tests</p> <p>Tout voyageur se rendant en Belgique doit être muni d'un certificat COVID attestant d'une vaccination complète (+ 2 semaines ; certificat de vaccination valable 270 jours avec la vaccination de base et illimité avec le rappel), d'un test PCR négatif récent (< 72 heures) / d'un test rapide (< 24 heures) ou d'un certificat de guérison (valable 11 à 180 jours après un test PCR positif). Les exceptions pour le court séjour</p>

Aperçu des mesures pour le trafic frontalier dans l'Eurégio Meuse-Rhin (04-04-2022 – 16:00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 0)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<p>Aucune obligation de déclaration via <u>Einreiseanmeldung</u> ou obligation de quarantaine.</p> <p><u>Exigence de preuve</u> Tous les voyageurs entrants sont soumis à l'exigence de la preuve 3G, à l'exception des enfants de moins de 12 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vaccination complète (+14 jours) : trois vaccinations, ou deux vaccinations dont la seconde date de moins de 270 jours (attention : ceci est différent pour les exigences domestiques), ou preuve de guérison avec vaccination - Certificat de guérison : un test PCR négatif datant d'au moins 28 jours et de 90 jours au maximum. - test négatif récent (PCR : max 72 heures ; antigène : max 48 heures). Les conditions des tests sont disponibles sur le site web du RKI. <p><u>Exceptions à l'obligation de preuve :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Transit sans s'arrêter ; - Les personnes qui n'ont fait que traverser une zone à risque ; - Les frontaliers ou les voyageurs frontaliers (personnes traversant la frontière au moins une fois par semaine à des fins de travail, d'études ou de formation), dans la mesure où cela est nécessaire ; - Trafic frontalier local de moins de 24 heures dans une zone à risque ou en Allemagne ; - Personnel de transport (de marchandises et de personnes) ; - Forces étrangères ; - Pour les séjours de moins de 72 heures pour les visites de parents au premier degré, de partenaires ou de co-parents. Cela s'applique également aux diplomates, aux gouverneurs. 	<p>de <48 heures, les travailleurs/étudiants frontaliers, la coparentalité et le transport restent valables.</p> <p>En tant que résident BE sans certificat COVID, le test est possible le premier jour après l'arrivée.</p> <p>Retour d'une région où se trouve une nouvelle variante très préoccupante : quarantaine obligatoire de 10 jours avec test PCR aux jours 1 et 7, également pour les personnes vaccinées.</p> <p>Retour d'une région où se trouve une nouvelle variante très préoccupante : quarantaine obligatoire de 10 jours avec test PCR aux jours 1 et 7, également pour les personnes vaccinées.</p>

Aperçu des mesures pour le trafic frontalier dans l'Eurégio Meuse-Rhin (04-04-2022 – 16:00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 0)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<p><i>Pour les zones à haute ou les zones de mutation virale (nulle région)</i></p> <p><u>Obligation de déclaration</u> Les personnes qui ont séjourné dans une zone à forte incidence ou à variante virale au cours des dix derniers jours doivent s'inscrire avant leur arrivée sur www.Einreiseanmeldung.de. Les personnes qui ont été entièrement vaccinées ou qui se sont récemment remises du COVID-19 doivent également s'inscrire.</p> <p><u>Obligation de quarantaine</u> Les personnes qui ont séjourné dans une zone à haute incidence au cours des dix derniers jours doivent, en principe, être directement mises en quarantaine pendant dix jours. Enfants jusqu'à 6 ans quarantaine de 5 jours. Cela ne s'applique pas aux personnes qui peuvent présenter un certificat de vaccination valide ou une preuve de guérison récente du COVID-19. Il est possible de mettre fin à une quarantaine au bout de 5 jours avec un certificat de test négatif valide, qui peut être pris le cinquième jour. Il n'est pas possible de mettre fin à la quarantaine avant avec un test antérieur. Pour les voyageurs en provenance de zones à virus variable, il existe une exception de 14 jours de quarantaine et aucune possibilité de raccourcir cette période. Il n'y a pas non plus d'exception pour les personnes vaccinées.</p> <p><u>Relevé de test négatif, carnet de vaccination ou preuve d'une guérison récente du COVID-19 :</u></p>	

Aperçu des mesures pour le trafic frontalier dans l'Eurégio Meuse-Rhin (04-04-2022 – 16:00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 0)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<p>En outre, les voyageurs en provenance de pays à haute incidence doivent être en mesure de présenter un résultat de test négatif aux autorités sanitaires dès leur arrivée (sauf pour les enfants de moins de 6 ans). Le cas échéant, la preuve de la vaccination ou de la guérison récente du COVID-19 est suffisante (voir "politique de test"). Cela s'applique également aux voyageurs par voie aérienne. Le certificat de test négatif peut dater de 48 heures maximum en cas d'utilisation d'un test rapide, de 72 heures maximum en cas d'utilisation d'un test PCR. Les conditions des tests peuvent être consultées sur le site web du RKI</p> <p><u>Exceptions à l'obligation de notification et de quarantaine :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- transit sans s'arrêter ;- Les personnes qui n'ont fait que transiter par une zone à risque ;- Les frontaliers ou les voyageurs frontaliers (personnes qui franchissent la frontière au moins une fois par semaine à des fins de travail, d'études ou de formation), dans la mesure où cela est nécessaire ;- Trafic frontalier local de moins de 24 heures dans une zone à risque ou en Allemagne ;- Personnel de transport (de marchandises et de personnes). S'il s'agit d'une zone à virus, cela s'applique aux séjours d'une durée maximale de 72 heures ;- Les forces militaires étrangères (à l'exception des forces provenant des zones à virus) ;- Un séjour de moins de 72 heures pour les visites à la famille au premier degré, aux partenaires ou à la garde conjointe (à l'exception	

Aperçu des mesures pour le trafic frontalier dans l'Eurégio Meuse-Rhin (04-04-2022 – 16:00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 0)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<p>des visites en provenance de zones à variante virale). Cela s'applique également aux diplomates, aux gouverneurs. (à l'exclusion des zones à virus).</p> <p><u>Exceptions à l'obligation de test :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Transporteurs séjournant en Allemagne pendant moins de 72 heures ;- Une exception à la règle principale s'applique aux travailleurs transfrontaliers et aux frontaliers, et autres personnes qui traversent fréquemment la frontière pour moins de 24 heures mais il est précisé qu'ils doivent effectuer un test au moins deux fois par semaine.- Cela limite la fréquence des tests à deux fois par semaine et permet, par exemple, un test après l'arrivée chez l'employeur.	

Cette vue d'ensemble est régulièrement mise à jour et, à cette fin, des mises à jour de statut des gouvernements fédéraux et nationaux et les sites web suivants sont consultés :

- <https://ec.europa.eu>
- <https://www.ecdc.europa.eu>
- <https://www.who.int>
- <https://www.rivm.nl>
- <https://www.vrzi.nl>
- <https://www.ggdzi.nl>
- <https://www.bundesregierung.de>
- <https://www.auswaertiges-amt.de>
- <https://www.land.nrw/corona>
- <https://rki.de>
- <https://www.kreis-heinsberg.de>
- <https://www.staedteregion-aachen.de>
- <http://www.aachen.de>
- <https://www.health.belgium.be>
- <https://www.info-coronavirus.be>
- <https://www.crisis-limburg.be>